

PROPOSITION

4.

L'INTÉRIM COMME TREMPLIN VERS UNE INTÉGRATION DURABLE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

I ACTIVATION
FAIRE EN SORTE
QUE PLUS DE PERSONNES
Aillent/RETournent
TRAVAILLER

Supprimer les dispositions freinant le recours au travail intérimaire que Bruxelles et la Wallonie prévoient dans leurs politiques en faveur des groupes cibles (aides Impulsions et Activa.brussels) et donner ainsi un coup de pouce supplémentaire aux chômeurs de longue durée et aux jeunes.

Avantages

- Les chômeurs de longue durée et les jeunes sont éligibles aux mesures en faveur des groupes cibles (aides Impulsions et Activa.brussels), y compris pour des missions plus courtes. Ces groupes vulnérables ont ainsi davantage de possibilités de s'insérer/se réinsérer sur le marché du travail et d'acquérir une expérience pertinente.
- **Les entreprises et les secteurs à la recherche de personnel pour des missions de courte durée sont à nouveau encouragés à recruter des travailleurs issus de groupes cibles.** Ces entreprises et secteurs sont typiquement très sensibles au facteur coût salarial et ont besoin de flexibilité temporelle.
- En encourageant à nouveau le travail intérimaire, la durée totale du chômage en Région bruxelloise et en Région wallonne pourra diminuer plus rapidement.

Contexte

Grâce à l'aide « Impulsion », le Gouvernement wallon incite les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans et les chômeurs de longue durée à (re)commencer à travailler, en leur accordant une allocation de travail. Les employeurs peuvent, quant à eux, déduire cette allocation de la rémunération nette du travailleur. Dans un souci d'économie, le Gouvernement wallon a décidé qu'à partir du 1^{er} juillet 2023, l'aide Impulsion ne serait plus accordée que pour les contrats de travail à durée indéterminée ou de minimum deux mois. En Région bruxelloise, une durée minimale de six mois s'applique dans la plupart des cas. Le travail intérimaire est donc largement exclu, alors que les chiffres montrent que c'est un instrument essentiel pour permettre aux deux groupes cibles précités d'acquérir de l'expérience professionnelle. Avec ces dispositions restrictives, les deux gouvernements annulent en grande partie l'effet des aides Impulsions et Activa.brussels en matière d'abaissement du seuil d'accès à l'emploi. Nous demandons donc la levée des restrictions qui s'appliquent au travail intérimaire dans ce domaine.

L'intérim, moteur d'une intégration durable sur le marché du travail

L'une des questions les plus fréquemment posées au sujet du travail intérimaire est de savoir combien d'intérimaires obtiennent finalement un contrat à durée indéterminée.

Dans le cadre d'une étude approfondie réalisée pour le compte de Federgon, le professeur Ludo Struyven (KU Leuven) a examiné de plus près le rôle du travail intérimaire dans la carrière des travailleurs. Il a ainsi suivi le parcours d'un certain nombre de travailleurs intérimaires pendant cinq ans¹. **Il en ressort que plus de la moitié des intérimaires accèdent assez rapidement à un emploi fixe** : 45 % à temps plein, 5 % à temps partiel et 2 % en tant qu'indépendants. Ces résultats sont conformes à ceux d'autres études.

Une autre façon d'analyser le rôle du travail intérimaire consiste à examiner, parmi toutes les personnes embauchées par des entreprises et des organisations, le pourcentage d'entre elles qui travaillaient auparavant en tant qu'intérimaires dans ces mêmes entreprises/organisations. En d'autres termes, à quelle fréquence une période d'intérim a-t-elle débouché sur un engagement en fixe ? La KU Leuven s'est également penchée sur la question². Il s'avère que la proportion de transitions job-to-job à partir du secteur de l'intérim est de 39 % dans le secteur de la logistique, de 34 % dans le commerce de détail et de 46 % dans l'industrie manufacturière. Dans ces secteurs, le travail intérimaire est donc devenu le canal de recrutement privilégié. La Stichting Innovatie & Arbeid, l'institut de recherche du SERV (Conseil économique et social de la Flandre), avait déjà publié une étude dont les conclusions allaient dans le même sens³.

Le travail intérimaire s'avère être, non pas un frein, mais bien un moteur essentiel pour l'emploi fixe.

¹_Tim Goesaert, Ludo Struyven, Karen Huysmans, Thomas Boogaerts - HIVA - KU Leuven De rol van uitzendwerk in de loopbaan van werknemers, publication automne 2023

²_Tim Goesaert, Tine Vanderkerkhove & Ludo Struyven - Viona-Leerstoeel Dynamiek van de Arbeidsmarkt - Transitie op de arbeidsmarkt en dynamiek van loopbanen, Rapport 2019

³_Hendrik Delagranghe, Stefanie Notebaert, Stichting Innovatie & Arbeid - Uitzendarbeid en flexibiliteit Enquête bij ondernemingen en organisaties in Vlaanderen, Bruxelles, juin 2017

EST-CE QUE JE TROUVERAI

FACILEMENT

DU TRAVAIL ?